

CONSTELLATION SOFTWARE INC.

RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion doit être lu conjointement avec les états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023, qui ont été établis par la société selon les Normes internationales d'information financière (les « IFRS »). Certains renseignements contenus dans les présentes sont de nature prospective et reposent sur des hypothèses et des résultats prévus qui sont assujettis à des incertitudes. Si l'une ou plusieurs de ces incertitudes devaient se matérialiser ou si les hypothèses sous-jacentes se révélaient incorrectes, les résultats réels pourraient varier considérablement par rapport aux résultats attendus. Se reporter aux rubriques « Déclarations prospectives » et « Risques et incertitudes ».

Sauf indication contraire, tous les montants en dollars sont exprimés en dollars américains. Toutes les mentions de « \$ » désignent les dollars américains et toutes les mentions de « \$ CA » désignent les dollars canadiens. Du fait que les chiffres ont été arrondis, certains totaux et totaux partiels pourraient être approximatifs et certains pourcentages pourraient ne pas correspondre.

De plus amples renseignements au sujet de Constellation Software Inc. (la « société » ou « Constellation »), y compris sa plus récente notice annuelle, sont disponibles sur SEDAR+ au www.sedarplus.ca.

Déclarations prospectives

Certaines déclarations dans le présent rapport pourraient contenir des déclarations « prospectives » qui comportent des risques, des incertitudes et d'autres facteurs pouvant faire en sorte que les résultats réels, la performance ou les accomplissements de la société ou du secteur diffèrent de façon significative de tout autre résultat, ou performance ou accomplissement futurs exprimés ou sous-entendus dans ces déclarations prospectives. Les termes « pouvoir », « s'attendre à », « croire », « planifier », « avoir l'intention de », « devoir », « prévoir » et d'autres termes semblables visent à repérer les déclarations prospectives. Ces déclarations reflètent les hypothèses et attentes actuelles à l'égard d'événements futurs et de la performance opérationnelle future à la date du présent rapport de gestion, soit le 11 août 2023. Les déclarations prospectives comportent des risques et incertitudes importants, ne se veulent pas des garanties de la performance ou des résultats futurs et n'indiquent pas nécessairement avec précision si ces résultats seront atteints. Plusieurs facteurs pourraient faire en sorte que les résultats réels varient de façon importante des résultats présentés dans les déclarations prospectives, y compris, mais sans s'y limiter, les facteurs mentionnés à la rubrique « Risques et incertitudes ». Même si les déclarations prospectives contenues dans le présent rapport de gestion reposent sur des hypothèses que la direction de la société juge raisonnables, la société ne peut garantir aux investisseurs que les résultats réels seront conformes à ces déclarations prospectives. Les présentes déclarations prospectives sont formulées en date du présent rapport de gestion et, à moins que la loi ne l'exige, la société se dégage de toute obligation de mettre à jour les déclarations prospectives pour refléter de nouveaux événements ou de nouvelles circonstances. Le présent rapport doit être lu à la lumière des autres documents publics déposés par la société, qui sont disponibles en format électronique sur SEDAR+ au www.sedarplus.ca.

Mesures non conformes aux IFRS

Le présent rapport de gestion présente des mesures qui n'ont pas été établies conformément aux IFRS, dont les flux de trésorerie disponibles aux actionnaires.

Les flux de trésorerie disponibles aux actionnaires s'entendent des entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation desquelles on retranche les intérêts payés sur les obligations locatives, les intérêts payés sur les autres facilités, les coûts de transaction liés à la facilité de crédit, les paiements au titre des obligations locatives, la charge de réévaluation du passif au titre de la convention de membres de TSS/de la convention régissant les droits des investisseurs et la gouvernance (« CDIG ») et les immobilisations corporelles acquises, plus les intérêts et les dividendes reçus et le produit de la vente de garanties de taux plafond. Une partie de ce montant s'appliquant aux participations ne donnant pas le contrôle est alors déduite. La société estime que les flux de trésorerie disponibles aux actionnaires sont une mesure complémentaire utile qui donne une indication des flux de trésorerie non engagés disponibles aux actionnaires si la société ne procède à aucune acquisition ni à aucun placement et qu'elle ne rembourse pas ses dettes. Bien que la société pourrait affecter les flux de trésorerie disponibles aux actionnaires pour payer les dividendes ou racheter des actions, elle a pour objectif d'investir la totalité de ces flux de trésorerie dans des acquisitions qui satisfont à son taux de rendement minimal.

Les flux de trésorerie disponibles aux actionnaires n'étant pas une mesure conforme aux IFRS, ils pourraient ne pas être comparables à des mesures financières similaires présentées par d'autres émetteurs. Par conséquent, les lecteurs ne devraient pas considérer qu'ils remplacent les entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation. Un rapprochement des flux de trésorerie disponibles aux actionnaires et des entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation est présenté à la rubrique « Résultats d'exploitation – Flux de trésorerie disponibles aux actionnaires ».

Restructuration d'entreprise

Les 22 et 23 février 2023 (dans le cadre d'une série de transactions relatives à l'acquisition de WideOrbit Inc. (« WideOrbit »)), la filiale de la société, Lumine Group Inc. (« Lumine »), a mené à bien une restructuration d'entreprise. Par suite de cette réorganisation, la société détient maintenant 1 action à droit de vote multiple, 6 actions à droit de vote subalterne et 63 582 712 actions privilégiées de Lumine. De plus, la société a distribué 63 582 706 des actions à droit de vote subalterne de Lumine à ses actionnaires ordinaires en vertu d'un dividende en nature le 23 février 2023. Les étapes franchies dans le cadre de la restructuration ont consisté en ce qui suit :

- la société a échangé ses actions ordinaires et ses actions privilégiées existantes dans Lumine Group (Holdings) Inc. (« Lumine Group Holdings ») contre 63 582 712 actions à droit de vote subalterne (« actions à droit de vote subalterne de Lumine ») et 55 233 745 actions privilégiées (« actions privilégiées de Lumine ») le 22 février 2023.
- Lumine et Lumine Group Holdings ont fusionné le 22 février 2023.
- La société a souscrit 8 348 967 actions privilégiées de Lumine le 22 février 2023. Les actions privilégiées de Lumine sont convertibles en actions à droit de vote subalterne de Lumine selon un ratio de 1:2,43.
- Lumine avait 63 582 712 actions à droit de vote subalterne de Lumine en circulation le 22 février 2023. La société a distribué 63 582 706 des actions à droit de vote subalterne de Lumine à ses actionnaires ordinaires en vertu d'un dividende en nature le 23 février 2023 et continue de détenir 6 actions à droit de vote subalterne de Lumine.

La société détient 1 action à droit de vote multiple de Lumine (l'« action à droit de vote multiple de Lumine »). L'action à droit de vote multiple de Lumine donne droit à un nombre de votes égal à 50,1 % du nombre total de votes rattachés à toutes les actions à droit de vote multiple de Lumine, les actions à droit de vote subalterne de Lumine et les actions spéciales de Lumine (les « actions spéciales de Lumine ») en circulation. Par conséquent, la société contrôle Lumine et a consolidé la situation financière et les résultats d'exploitation de Lumine. La société présente une participation ne donnant pas le contrôle détenue par d'autres parties de 100 % dans Lumine au 30 juin 2023 (0 % au 31 décembre 2022).

Généralités

La société achète, gère et met en valeur des entreprises de logiciels personnalisés. Ces entreprises fournissent habituellement des solutions logicielles vitales qui répondent aux besoins particuliers de ses clients dans des marchés déterminés. L'attention accordée à l'acquisition, à la gestion efficace et à la mise en valeur d'entreprises possédant un potentiel de croissance a permis à la société de générer des flux de trésorerie importants et une croissance des produits considérable au cours des dernières années.

Les produits de la société se composent principalement de droits de licence d'utilisation de logiciels, de produits découlant de la maintenance et autres produits récurrents, d'honoraires pour services professionnels et de ventes de matériel informatique. Les produits tirés des licences d'utilisation de logiciels correspondent aux droits de licence non récurrents facturés pour l'utilisation des logiciels. Ces licences sont octroyées pour plusieurs années ou à perpétuité. Les produits découlant de la maintenance et autres produits récurrents se composent principalement des honoraires facturés pour le soutien après la livraison des logiciels aux clients et des honoraires récurrents liés aux contrats combinés visant des logiciels et du soutien, ainsi que des produits liés aux transactions, aux services gérés associés au logiciel de CSI qui a été vendu au client et aux produits logiciels en tant que services hébergés. Les produits tirés des services professionnels se composent des honoraires facturés pour les services d'implémentation, la programmation sur mesure, les services de formation relatifs aux produits, certains services gérés et la consultation. Les produits tirés des ventes de matériel informatique et autres produits comprennent la revente de matériel informatique de tiers faisant partie de ses solutions sur mesure, ainsi que les ventes de matériel informatique assemblé en interne et le remboursement des frais de déplacement. Les clients de la société achètent habituellement un forfait comprenant les logiciels, la maintenance, les services professionnels et le matériel informatique, bien que les types de solutions, leur composition et leur quantité varient selon les clients et les produits.

Les charges comprennent principalement les coûts liés au personnel, au matériel informatique, aux licences logicielles tierces, aux services professionnels et aux services de maintenance nécessaires à l'exécution des contrats conclus avec les clients, ainsi que les frais de déplacement, les frais d'occupation, l'amortissement et les autres charges d'exploitation générales.

Résultats d'exploitation

(en millions de dollars, sauf les pourcentages et les montants par action)

Non audité

	Trimestres clos les 30 juin		Variation d'une période à l'autre			Semestres clos les 30 juin		Variation d'une période à l'autre	
	2023	2022	\$	%		2023	2022	\$	%
Produits	2 039	1 618	421	26 %		3 958	3 050	908	30 %
Charges	1 561	1 242	318	26 %		3 063	2 333	730	31 %
Amortissement des immobilisations incorporelles	213	168	45	27 %		406	314	92	29 %
(Profit) perte de change	16	(42)	58	n.s.		26	(42)	68	n.s.
Charge de réévaluation du passif au titre de la convention de membres de TSS/de la CDIG	31	29	1	5 %		69	56	13	23 %
Charges financières et autres charges (produits)	(2)	18	(20)	n.s.		(9)	15	(25)	n.s.
Profit résultant d'une acquisition à des conditions avantageuses	0	(0)	1	n.s.		(1)	(1)	0	-37 %
Perte de valeur des immobilisations incorporelles et des autres actifs non financiers	1	0	1	274 %		3	1	1	109 %
Charges liées (produits liés) aux titres privilégiés rachetables	94	—	94	n.s.		282	—	282	n.s.
Coûts financiers	46	25	21	84 %		82	44	38	87 %
Bénéfice avant impôt sur le résultat	79	177	(99)	-56 %		36	328	(292)	-89 %
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat									
Charge (recouvrement) d'impôt exigible	114	110	3	3 %		217	209	7	4 %
Charge (recouvrement) d'impôt différé	(61)	(67)	7	-10 %		(123)	(126)	2	-2 %
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	53	43	10	23 %		93	83	10	12 %
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux :									
Actionnaires ordinaires de CSI	103	126	(23)	-18 %		198	224	(27)	-12 %
Participations ne donnant pas le contrôle	(78)	8	(86)	n.s.		(255)	21	(276)	n.s.
Bénéfice net (perte nette)	26	134	(109)	-81 %		(57)	245	(302)	n.s.
Entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation	123	78	45	58 %		755	576	179	31 %
Flux de trésorerie disponibles aux actionnaires	14	12	3	22 %		467	335	133	40 %
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation De base et dilué	21,2	21,2				21,2	21,2		
Résultat net par action De base et dilué	4,88 \$	5,94 \$	(1,07) \$	-18 %		9,32 \$	10,58 \$	(1,25) \$	-12 %
Entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation De base et diluées	5,78 \$	3,66 \$	2,12 \$	58 %		35,63 \$	27,17 \$	8,46 \$	31 %
Flux de trésorerie disponibles aux actionnaires par action De base et dilués	0,68 \$	0,56 \$	0,12 \$	22 %		22,05 \$	15,80 \$	6,25 \$	40 %
Dividendes en trésorerie déclarés par action De base et dilués	1,00 \$	1,00 \$	— \$	0 %		2,00 \$	2,00 \$	— \$	0 %

n.s. : non significatif

Les chiffres étant arrondis, certains totaux pourraient être approximatifs et certains pourcentages pourraient ne pas correspondre.

Comparaison des trimestres et des semestres clos les 30 juin 2023 et 2022

Produits

Le total des produits pour le trimestre clos le 30 juin 2023 s'est établi à 2 039 millions de dollars, en hausse de 26 %, ou de 421 millions de dollars, comparativement à 1 618 millions de dollars pour la période correspondante de 2022. Pour les six premiers mois de 2023, le total des produits s'est chiffré à 3 958 millions de dollars, en hausse de 30 %, ou de 908 millions de dollars, comparativement à 3 050 millions de dollars pour la période correspondante de 2022. La hausse pour le trimestre et le semestre considérés comparativement aux périodes correspondantes de l'exercice précédent découle surtout de la croissance attribuable aux acquisitions, car le portefeuille de la société a affiché une croissance interne de 4 % et de 3 %, respectivement, et de 5 % pour les deux périodes après ajustement visant à tenir compte de l'incidence des fluctuations de la valeur du dollar américain par rapport à celle de la plupart des principales monnaies dans lesquelles la société effectue des transactions. En ce qui concerne les entreprises acquises, la croissance interne est calculée comme étant l'écart entre les produits réels générés par chaque entreprise pour la période de présentation de l'information financière suivant son acquisition et les produits estimés qu'elles peuvent générer pour la période correspondante précédant la date de l'acquisition par Constellation. La croissance interne n'est pas une mesure financière normalisée et pourrait ne pas être comparable à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Le tableau qui suit présente la ventilation des produits selon leur type.

	Trimestres clos les 30 juin		Variation d'une période à l'autre		T2 2022 Ajustements pro forma (note 1)	Croissance interne		Semestres clos les 30 juin		Variation d'une période à l'autre		T2 2022 Ajustements pro forma (note 2)	Croissance interne
	2023	2022	\$	%	\$	%		2023	2022	\$	%	\$	%
	(en millions de dollars, sauf les pourcentages)							(en millions de dollars, sauf les pourcentages)					
Licences	89	72	17	24 %	18	-1 %		170	141	29	21 %	38	-5 %
Services professionnels	428	340	88	26 %	86	1 %		840	610	229	38 %	227	0 %
Matériel informatique et autres produits	63	50	13	25 %	11	3 %		121	97	23	24 %	22	1 %
Produits découlant de la maintenance et autres produits récurrents	1 459	1 156	303	26 %	219	6 %		2 828	2 201	627	28 %	494	5 %
	2 039	1 618	421	26 %	333	4 %		3 958	3 050	908	30 %	781	3 %

\$M – Millions of dollars

Les chiffres étant arrondis, certains totaux pourraient être approximatifs et certains pourcentages pourraient ne pas correspondre.

Note 1 : Produits avant acquisition estimés pour le trimestre clos le 30 juin 2022 attribuables aux sociétés acquises après le 31 mars 2022 (provenant des informations financières du vendeur non auditées).

Note 2 : Produits avant acquisition estimés pour le semestre clos le 30 juin 2022 attribuables aux sociétés acquises après le 31 décembre 2021 (provenant des informations financières du vendeur non auditées).

À des fins de comparaison, le tableau qui suit présente la croissance interne trimestrielle par type de produits par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent depuis le deuxième trimestre de 2021. Il convient de noter que les produits estimés attribuables aux sociétés acquises pour la période de présentation de l'information financière précédant la date d'acquisition par Constellation peuvent être mis à jour au cours du trimestre suivant celui au cours duquel elles ont été acquises, ce qui pourrait entraîner de légers écarts eu égard aux chiffres présentés antérieurement.

	Trimestres clos les									
	30 juin 2021	30 sept. 2021	31 déc. 2021	31 mars 2022	30 juin 2022	30 sept. 2022	31 déc. 2022	31 mars 2023	30 juin 2023	
Licences	18 %	3 %	4 %	-13 %	-21 %	-16 %	-7 %	-9 %	-1 %	
Services professionnels	17 %	8 %	6 %	-5 %	-8 %	-7 %	-9 %	0 %	1 %	
Matériel informatique et autres produits	15 %	-12 %	-12 %	-5 %	-8 %	-7 %	36 %	-1 %	3 %	
Produits découlant de la maintenance et autres produits récurrents	12 %	8 %	5 %	4 %	1 %	-1 %	1 %	4 %	6 %	
Produits	14 %	7 %	4 %	1 %	-2 %	-3 %	-1 %	2 %	4 %	

Le tableau qui suit présente les mêmes informations ajustées en fonction de l'incidence des variations des cours de change.

	Trimestres clos les								
	30 juin <u>2021</u>	30 sept. <u>2021</u>	31 déc. <u>2021</u>	31 mars <u>2022</u>	30 juin <u>2022</u>	30 sept. <u>2022</u>	31 déc. <u>2022</u>	31 mars <u>2023</u>	30 juin <u>2023</u>
Licences	12 %	2 %	5 %	-11 %	-17 %	-11 %	-3 %	-7 %	0 %
Services professionnels	10 %	6 %	7 %	-2 %	-3 %	-2 %	-5 %	3 %	1 %
Matériel informatique et autres produits	9 %	-13 %	-11 %	-3 %	-4 %	1 %	44 %	2 %	3 %
Produits découlant de la maintenance et autres produits récurrents	7 %	6 %	6 %	7 %	6 %	5 %	6 %	6 %	7 %
Produits	8 %	5 %	5 %	4 %	2 %	2 %	4 %	5 %	5 %

Charges

Le tableau qui suit présente la ventilation des charges.

	Trimestres clos les		Variation d'une			Semestres clos les		Variation d'une	
	30 juin <u>2023</u>	30 juin <u>2022</u>	\$	%		30 juin <u>2023</u>	30 juin <u>2022</u>	\$	%
	(en millions de dollars, sauf les pourcentages)					(en millions de dollars, sauf les pourcentages)			
Charges	1 112	873	238	27 %		2 179	1 656	523	32 %
Personnel	36	29	6	22 %		71	56	15	26 %
Matériel informatique	199	153	46	30 %		384	276	109	39 %
Licences logicielles tierces, maintenance et services professionnels	13	12	1	10 %		26	23	4	16 %
Occupation	97	80	17	21 %		185	135	50	37 %
Déplacements, télécommunications, fournitures, logiciels et matériel	36	28	8	29 %		71	52	19	37 %
Honoraires	29	32	(3)	-10 %		67	68	(1)	-1 %
Autres, montant net	40	35	5	14 %		79	67	12	18 %
Amortissement	1 561	1 242	318	26 %		3 063	2 333	730	31 %

Les chiffres étant arrondis, certains totaux pourraient être approximatifs et certains pourcentages pourraient ne pas correspondre.

Pour le trimestre clos le 30 juin 2023, les charges globales ont augmenté de 26 %, ou de 318 millions de dollars, pour s'établir à 1 561 millions de dollars, comparativement à 1 242 millions de dollars pour la période correspondante de 2022. En pourcentage du total des produits, les charges se sont établies à 77 % pour le trimestre clos le 30 juin 2023 et à 77 % pour la période correspondante de 2022. Pour le semestre clos le 30 juin 2023, les charges ont augmenté de 31 %, ou de 730 millions de dollars, pour s'établir à 3 063 millions de dollars, comparativement à 2 333 millions de dollars pour la période correspondante de 2022. En pourcentage du total des produits, les charges se sont établies à 77 % pour le semestre clos le 30 juin 2023 et à 76 % pour la période correspondante de 2022. Au cours du trimestre et du semestre clos le 30 juin 2023, les fluctuations de la valeur du dollar américain par rapport à celle de la plupart des principales monnaies dans lesquelles la société effectue des transactions commerciales ont donné lieu à une baisse de respectivement 1 % et 2 % des charges comparativement aux périodes correspondantes de 2022.

Coûts du personnel – Les coûts du personnel se sont accrus de 27 %, ou de 238 millions de dollars, pour le trimestre clos le 30 juin 2023 et de 32 %, ou de 523 millions de dollars pour le semestre clos le 30 juin 2023, par rapport à ceux des périodes correspondantes de 2022. Les coûts du personnel peuvent être répartis en cinq services de l'exploitation clés : services professionnels, services de maintenance, recherche et développement, vente et commercialisation, et services généraux et administratifs. Les coûts du personnel des cinq services mentionnés ci-dessus comprennent les coûts du personnel et les coûts connexes associés à la prestation des services nécessaires. Le tableau qui suit présente une comparaison de la variation d'une période à l'autre.

	Trimestres clos les 30 juin		Variation d'une période à l'autre			Semestres clos les 30 juin		Variation d'une période à l'autre	
	2023	2022	\$	%		2023	2022	\$	%
	(en millions de dollars, sauf les pourcentages)					(en millions de dollars, sauf les pourcentages)			
Services professionnels	260	206	54	26 %		514	370	144	39 %
Maintenance	212	168	45	27 %		415	322	92	29 %
Recherche et développement	298	232	67	29 %		583	446	137	31 %
Ventes et commercialisation	140	112	29	26 %		274	218	56	26 %
Services généraux et administratifs	201	156	44	28 %		393	300	93	31 %
	1 112	873	238	27 %		2 179	1 656	523	32 %

Les chiffres étant arrondis, certains totaux pourraient être approximatifs et certains pourcentages pourraient ne pas correspondre.

La hausse des coûts du personnel pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023 découle essentiellement de l'augmentation du nombre d'employés par rapport à celui des périodes correspondantes de 2022, attribuable surtout aux acquisitions.

Charges liées au matériel informatique – Les charges liées au matériel informatique ont augmenté de 22 %, ou de 6 millions de dollars, pour le trimestre clos le 30 juin 2023, et de 26 %, ou de 15 millions de dollars, pour le semestre clos le 30 juin 2023, par rapport à celles des périodes correspondantes de 2022, alors que les produits liés au matériel informatique et autres produits ont monté de 25 % et de 24 %, respectivement, pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023, comparativement à ceux des périodes correspondantes. Les marges sur le matériel informatique se sont établies à 43 % et à 41 %, respectivement, pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023, contre 42 % pour les deux périodes correspondantes de 2022.

Charges liées aux licences logicielles tierces, à la maintenance et aux services professionnels – Les charges liées aux licences logicielles tierces, à la maintenance et aux services professionnels se sont accrues de 30 %, ou de 46 millions de dollars, pour le trimestre clos le 30 juin 2023, et de 39 %, ou de 109 millions de dollars, pour le semestre clos le 30 juin 2023, par rapport à celles des périodes correspondantes de 2022. L'augmentation est principalement attribuable aux charges liées aux licences logicielles tierces, à la maintenance et aux services professionnels des entreprises acquises.

Frais d'occupation – Les frais d'occupation ont augmenté de 10 %, ou de 1 million de dollars, pour le trimestre clos le 30 juin 2023, et de 16 %, ou de 4 millions de dollars, pour le semestre clos le 30 juin 2023, en regard de ceux des périodes correspondantes de 2022. La hausse est essentiellement attribuable aux frais d'occupation des entreprises acquises.

Frais liés aux déplacements, aux télécommunications, aux fournitures et logiciels et au matériel – Les frais liés aux déplacements, aux télécommunications, aux fournitures et logiciels et au matériel ont augmenté de 21 %, ou de 17 millions de dollars, pour le trimestre clos le 30 juin 2023, et de 37 %, ou de 50 millions de dollars, pour le semestre clos le 30 juin 2023, en regard de ceux des périodes correspondantes de 2022. Les hausses sont essentiellement attribuables aux frais d'occupation des entreprises acquises.

Honoraires – Les honoraires ont progressé de 29 %, ou de 8 millions de dollars, pour le trimestre clos le 30 juin 2023, et de 37 %, ou de 19 millions de dollars, pour le semestre clos le 30 juin 2023, par rapport à ceux des périodes correspondantes de 2022. Il n'y a aucune raison significative qui, prise individuellement, puisse expliquer cet écart.

Autres, montant net – Les autres charges ont diminué de 10 %, ou de 3 millions de dollars, pour le trimestre clos le 30 juin 2023, et de 1 %, ou de 1 million de dollars, pour le semestre clos le 30 juin 2023, par rapport à celles des périodes correspondantes de 2022. Le tableau qui suit présente la ventilation des charges de cette catégorie.

	Trimestres clos les 30 juin		Variation d'une période à l'autre			Semestres clos les 30 juin		Variation d'une période à l'autre	
	2023	2022	\$	%		2023	2022	\$	%
	(en millions de dollars, sauf les pourcentages)					(en millions de dollars, sauf les pourcentages)			
Publicité et promotion	29	22	7	32 %		54	41	13	31 %
Recrutement et formation	10	9	2	18 %		20	16	4	27 %
Charge au titre des créances douteuses	3	1	2	211 %		7	3	4	121 %
Crédits d'impôt pour R&D	(9)	(7)	(2)	23 %		(17)	(14)	(2)	16 %
Contrepartie éventuelle	(11)	3	(14)	n.s.		(11)	13	(23)	n.s.
Aide gouvernementale	(0)	(0)	0	-57 %		(0)	(1)	1	-76 %
Autres charges, montant net	7	5	2	29 %		13	10	3	29 %
	29	32	(3)	-10 %		67	68	(1)	-1 %

Les chiffres étant arrondis, certains totaux pourraient être approximatifs et certains pourcentages pourraient ne pas correspondre.

Les montants des charges inscrits au titre de la contrepartie éventuelle pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023 se rapportent à une augmentation (diminution) du montant prévu des charges à payer pour les paiements d'indexation au titre des acquisitions, principalement en raison de l'augmentation (de la diminution) des prévisions de produits pour les acquisitions connexes. Les prévisions de produits sont mises à jour sur une base trimestrielle, et le montant prévu des charges à payer pour les paiements d'indexation au titre des acquisitions connexes est mis à jour en conséquence.

Il n'y a aucune raison significative qui, prise individuellement, puisse expliquer les écarts restants.

Amortissement – L'amortissement des immobilisations corporelles a augmenté de 14 %, ou de 5 millions de dollars, pour le trimestre clos le 30 juin 2023, et de 18 %, ou de 12 millions de dollars, pour le semestre clos le 30 juin 2023, comparativement à celui des périodes correspondantes de 2022. Ces hausses s'expliquent principalement par la charge d'amortissement attribuable aux entreprises acquises.

Autres produits et charges

Le tableau qui suit présente la ventilation des autres produits et charges.

	Trimestres clos les 30 juin		Variation d'une période à l'autre			Semestres clos les 30 juin		Variation d'une période à l'autre	
	2023	2022	\$	%		2023	2022	\$	%
	(en millions de dollars, sauf les pourcentages)					(en millions de dollars, sauf les pourcentages)			
Amortissement des immobilisations incorporelles	213	168	45	27 %		406	314	92	29 %
(Profit) perte de change	16	(42)	58	n.s.		26	(42)	68	n.s.
Charge de réévaluation du passif au titre de la convention de membres de TSS/de la CDIG	31	29	1	5 %		69	56	13	23 %
Charges financières et autres charges (produits)	(2)	18	(20)	n.s.		(9)	15	(25)	n.s.
Profit résultant d'une acquisition à des conditions avantageuses	0	(0)	1	n.s.		(1)	(1)	0	-37 %
Perte de valeur des immobilisations incorporelles et des autres actifs non financiers	1	0	1	274 %		3	1	1	109 %
Charges liées (produits liés) aux titres privilégiés rachetables	94	-	94	n.s.		282	-	282	n.s.
Coûts financiers	46	25	21	84 %		82	44	38	87 %
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	53	43	10	23 %		93	83	10	12 %
	452	241	211	87 %		952	472	480	102 %

n.s. : non significatif

Les chiffres étant arrondis, certains totaux pourraient être approximatifs et certains pourcentages pourraient ne pas correspondre.

Amortissement des immobilisations incorporelles – L’amortissement des immobilisations incorporelles a augmenté de 27 %, ou de 45 millions de dollars, pour le trimestre clos le 30 juin 2023, et de 29 %, ou de 92 millions de dollars, pour le semestre clos le 30 juin 2023, par rapport à celui des périodes correspondantes de 2022. Cette hausse de la charge d’amortissement pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023 est principalement attribuable à l’augmentation de la valeur comptable du solde des immobilisations incorporelles pour la période de douze mois close le 30 juin 2023 en raison des acquisitions effectuées durant cet exercice.

Change – La plupart des activités de la société sont organisées par régions géographiques de sorte qu’un bon nombre de ses charges sont engagées dans la même monnaie que les produits sont gagnés, ce qui réduit en partie son exposition aux fluctuations des monnaies. Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023, la société a réalisé des pertes de change respectivement de 16 millions de dollars et de 26 millions de dollars, comparativement à des profits de 42 millions de dollars pour les périodes correspondantes de 2022. Le tableau qui suit présente la ventilation de ces montants.

	Trimestres clos les 30 juin				Semestres clos les 30 juin			
	2023	2022	\$	%	2023	2022	\$	%
	(en millions de dollars, sauf les pourcentages)				(en millions de dollars, sauf les pourcentages)			
(Profit) perte de change latent(e) lié(e) à ce qui suit :								
- Réévaluation des prêts intersociétés entre des entités dont la monnaie fonctionnelle est différente ¹⁾	7	(10)	17	n.s.	9	(12)	21	n.s.
- Réévaluation des débetures à taux variable subordonnées non garanties de la société par suite de l’appréciation (de la dépréciation) du dollar canadien par rapport au dollar américain	4	(7)	11	n.s.	5	(3)	8	n.s.
- Réévaluation du passif associé à la CDIG (passif libellé en euros)	0	(24)	24	n.s.	9	(31)	40	n.s.
(Profit) perte de change résiduel(le)	4	(1)	5	n.s.	4	5	(1)	-27 %
	16	(42)	58	n.s.	26	(42)	68	n.s.

n.s. : non significatif

Les chiffres étant arrondis, certains totaux pourraient être approximatifs et certains pourcentages pourraient ne pas correspondre.

1) Des montants compensatoires ont été comptabilisés dans les autres éléments du résultat global. L’impact net sur le total du résultat global s’élève à néant.

Les profits et pertes de change résiduels, comme il est présenté dans le tableau précédent, ont trait essentiellement aux écarts de conversion à l’égard de certains soldes des éléments du fonds de roulement libellés dans une autre monnaie que le dollar américain qui ont été convertis en dollars américains par suite de la dépréciation ou de l’appréciation du dollar américain.

Charge de réévaluation du passif au titre de la convention de membres de TSS/de la CDIG – Le 23 décembre 2014, conformément aux modalités de la convention d’achat et de vente liée à l’acquisition initiale de TSS (définie plus loin) par CSI et sur la base de la feuille de modalités y afférente, Constellation et Joday Group, entre autres, ont conclu une convention de membres (la « convention de membres ») aux termes de laquelle Joday Group a acquis 33,29 % des participations avec droit de vote dans Constellation Software Netherlands Holdings Coöperatief U.A. (qui a été renommée Topicus.com Coöperatief U.A), une filiale de Constellation et le propriétaire indirect exclusif de TSS au moment de l’acquisition. Le produit total de cette transaction s’est chiffré à 39 millions d’euros (49 millions de dollars).

Le 5 janvier 2021, la convention de membres a été résiliée parallèlement à l'acquisition de Topicus.com B.V., la réorganisation de la Coop Topicus et la signature de la CDIG. La CDIG a été établie pour instaurer certaines obligations contractuelles entre les parties eu égard à la gouvernance de Topicus et de la Coop Topicus. La participation de Joday Group dans la Coop Topicus est désormais constituée de 39 331 284 parts ordinaires de la Coop Topicus (les « parts de la Coop Topicus ») équivalant à une participation de 30,29 % dans la Coop Topicus au 30 juin 2023. La CDIG impose des restrictions quant au transfert des parts de la Coop Topicus. Se reporter à la rubrique « Passif de CSI aux termes de la convention de membres de TSS/de la CDIG » présentée plus loin pour un complément d'information.

L'évaluation du passif aux termes de la CDIG (auparavant le passif au titre de la convention de membres de TSS) s'est accrue d'environ 6 %, ou de 31 millions de dollars, depuis le premier trimestre de 2023, et d'environ 15 %, ou de 69 millions de dollars, depuis le quatrième trimestre de 2022. Ces hausses traduisent avant tout la croissance des produits découlant de la maintenance de TSS pour les douze mois consécutifs sur une base pro forma (attribuable surtout aux acquisitions). Les produits découlant de la maintenance et les immobilisations corporelles nettes sont les deux principaux facteurs d'évaluation d'un tel calcul du passif. Le passif inscrit au bilan a augmenté de 17 %, ou de 78 millions de dollars, au cours du semestre clos le 30 juin 2023, passant de 465 millions de dollars à 543 millions de dollars en raison de la charge de réévaluation de 78 millions de dollars et d'une perte de change de 9 millions de dollars. Le passif au titre de la convention de membres de TSS/de la CDIG est libellé en euros; l'euro s'est apprécié de 2 % par rapport au dollar américain au cours du semestre clos le 30 juin 2023.

Charges financières et autres charges (produits) – Les produits financiers et autres produits pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023 se sont chiffrés respectivement à 2 millions de dollars et à 9 millions de dollars, comparativement à des charges de 18 millions de dollars et de 15 millions de dollars, respectivement, pour les périodes correspondantes de 2022. La juste valeur des titres de capitaux propres détenus à des fins de transactions a augmenté de 1 million de dollars et de 5 millions de dollars, respectivement, pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023, alors qu'elle avait diminué respectivement de 23 millions de dollars et de 25 millions de dollars pour les périodes correspondantes de 2022.

Profit résultant d'une acquisition à des conditions avantageuses – La société a comptabilisé un profit résultant d'une acquisition à des conditions avantageuses de néant et de 1 million de dollars, respectivement, pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023, en regard de néant et de 1 million de dollars pour les périodes correspondantes de 2022, car des acquisitions ont été effectuées au cours des périodes respectives. Ces profits sont attribuables à la juste valeur des actifs acquis et des passifs repris identifiables distincts qui s'est révélée supérieure à la contrepartie totale versée, en raison surtout du fait que la société a acquis certains actifs dont elle retirera des avantages, mais qui avaient peu de valeur pour le vendeur.

Perte de valeur des immobilisations incorporelles et des autres actifs non financiers – Des pertes de valeur de 1 million de dollars et de 3 millions de dollars ont été comptabilisées au cours du trimestre et du semestre clos le 30 juin 2023, comparativement à celles de néant et de 1 million de dollars pour les périodes correspondantes de 2022. Les pertes de valeur se rapportent à des entreprises qui n'ont pu atteindre les objectifs fixés dans leurs stratégies d'investissement respectives.

Charges liées aux titres privilégiés rachetables – Les charges liées aux titres privilégiés rachetables se sont élevées respectivement à 94 millions de dollars et à 282 millions de dollars pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023, aucune charge semblable n'ayant été comptabilisée aux mêmes périodes en 2022. Parallèlement à l'acquisition de WideOrbit, Lumine a émis 10 204 294 actions spéciales de Lumine (les « titres privilégiés ») aux vendeurs de WideOrbit pour un prix de souscription initial d'environ 222 millions de dollars. Les porteurs de titres privilégiés ont le droit de convertir la totalité ou une partie de leurs titres privilégiés en actions à droit de vote subalterne de Lumine à raison de 3,4302106 actions à droit de vote subalterne de Lumine par titre privilégié à tout moment.

Les titres privilégiés seront comptabilisés à la juste valeur à la clôture de chaque période de présentation de l'information financière. La variation de la juste valeur des titres privilégiés est portée au poste « Charges liées (produits liés) aux titres privilégiés rachetables » des états intermédiaires consolidés résumés du résultat. Conformément au droit de conversion des titres privilégiés, la valeur de ces titres est surtout influencée par la fluctuation du cours des actions à droit de vote subalterne de Lumine. Au 30 juin 2023, le cours de clôture des actions à droit de vote subalterne de Lumine s'est établi à 18,17 \$CA, soit environ 13,71 \$. La valeur de marché des titres privilégiés était donc d'environ 480 millions de dollars. La hausse de la valeur par rapport au prix de souscription initial de 222 millions de dollars s'est chiffrée à 256 millions de dollars. L'écart entre les 256 millions de dollars et l'ajustement de la juste valeur de 282 millions de dollars pour le semestre clos le 30 juin 2023 résulte avant tout de l'incidence de la volatilité du cours de l'action, des options et du dividende cumulé de 11 millions de dollars.

Les modalités importantes des titres privilégiés sont plus amplement décrites à la note 9 afférente aux états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités de la société pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023.

Coûts financiers – Les coûts financiers pour le trimestre clos le 30 juin 2023 ont augmenté de 21 millions de dollars pour s'établir à 46 millions de dollars, comparativement à ceux de 25 millions de dollars pour la période correspondante de 2022. Au cours du semestre clos le 30 juin 2023, les coûts financiers se sont accrus de 38 millions de dollars pour s'établir à 82 millions de dollars, contre ceux de 44 millions de dollars pour la période correspondante de 2022. Les hausses découlent en grande partie d'une augmentation de l'encours moyen de la dette en 2023 en regard de celui de 2022 et d'une augmentation des taux d'intérêt.

Impôt sur le résultat – La société exerce ses activités à l'échelle mondiale et calcule une charge d'impôt pour chacune des compétences fiscales où elle exerce des activités. Par conséquent, son taux d'impôt effectif sur une base consolidée dépend de la rentabilité réelle et prévue de ses activités dans chacune de ces compétences, ainsi que des différents taux d'impôt en vigueur et de sa capacité à utiliser ses pertes fiscales et ses autres crédits. Pour le trimestre clos le 30 juin 2023, la charge d'impôt sur le résultat s'est accrue de 10 millions de dollars, pour se chiffrer à 53 millions de dollars, par rapport à celle de 43 millions de dollars inscrite pour la période correspondante de 2022. Au cours du semestre clos le 30 juin 2023, la charge d'impôt sur le résultat a augmenté de 10 millions de dollars, pour s'établir à 93 millions de dollars, par rapport à celle de 83 millions de dollars inscrite pour la période correspondante de 2022. Par le passé, la charge d'impôt exigible s'est rapprochée de son taux d'impôt en trésorerie, mais les charges trimestrielles peuvent parfois se situer à l'extérieur de la fourchette annuelle en raison d'ajustements hors période. La charge d'impôt exigible reflète le montant d'impôt brut avant la prise en compte des crédits d'impôt pour R&D qui sont classés au poste « Autres, montant net » de l'état du résultat net. Le taux d'impôt effectif consolidé de la société à l'égard des activités poursuivies pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023 était de respectivement 67 % et 258 % (24 % et 25 % pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2022, respectivement). Les charges liées aux titres privilégiés rachetables, qui ne sont pas déductibles aux fins de l'impôt, ont une incidence sur le taux d'impôt effectif de 2023.

Avec prise d'effet pour 2022, les dépenses en recherche scientifique et développement expérimental (« R&D ») ne peuvent plus être déduites aux fins fiscales à mesure qu'elles sont engagées par des entités américaines. La loi intitulée *Tax Cuts and Jobs Act* (« TCJA ») exige que, pour les années d'imposition ouvertes après le 31 décembre 2021, les dépenses de R&D doivent être différées puis amorties. Les dépenses engagées aux États-Unis seront amorties sur une période de 5 ans alors que celles engagées à l'extérieur de ce pays le seront sur une période de 15 ans. L'impact total estimé sur la charge d'impôt exigible est de 106 millions de dollars pour l'exercice 2023. Des montants de 25 millions de dollars et de 51 millions de dollars, respectivement, ont été comptabilisés puis passés en charges au cours du trimestre et du semestre clos le 30 juin 2023 (40 millions de dollars et 73 millions de dollars pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2022). Comme un montant compensatoire a été porté à la charge d'impôt différé, il n'y a donc aucune incidence sur la charge d'impôt nette ou sur le taux d'impôt effectif.

Constellation fait l'objet de diverses vérifications fiscales dans les pays où elle exerce ses activités. Ces vérifications fiscales pourraient donner lieu à la comptabilisation, au cours de périodes à venir, d'une charge d'impôt supplémentaire en lien avec des déclarations fiscales passées. Les examens par des autorités fiscales portent généralement, sans toutefois s'y limiter, sur la validité des transactions intersociétés de la société, y compris les politiques relatives au financement et au prix de transfert qui donnent généralement lieu à des questions subjectives de fiscalité et exigent une part importante de jugement. Une contestation fructueuse par les autorités fiscales pourrait avoir des répercussions négatives sur la charge d'impôt sur le résultat de la société, et Constellation pourrait aussi devoir payer des intérêts et des pénalités.

Bénéfice net et bénéfice par action

Le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires de CSI du trimestre clos le 30 juin 2023 s'est chiffré à 103 millions de dollars, contre 126 millions de dollars pour la période correspondante de 2022, ce qui s'est traduit par un bénéfice net par action, après dilution, de 4,88 \$ pour le trimestre clos le 30 juin 2023, contre un bénéfice net par action, après dilution, de 5,94 \$ pour la période correspondante de 2022. Pour le semestre clos le 30 juin 2023, le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires de CSI a atteint 198 millions de dollars, ou 9,32 \$ par action, après dilution, par rapport à 224 millions de dollars, ou 10,58 \$ par action, après dilution, pour la période correspondante de 2022. Le nombre d'actions en circulation n'a pas varié.

Entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation

Les entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation pour le trimestre clos le 30 juin 2023 ont augmenté de 45 millions de dollars, ou de 58 %, pour atteindre 123 millions de dollars, comparativement à 78 millions de dollars pour la période correspondante de 2022. En ce qui concerne le semestre clos le 30 juin 2023, les entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation se sont accrues de 179 millions de dollars, ou de 31 %, pour s'établir à 755 millions de dollars, contre 576 millions de dollars pour la période correspondante de 2022.

Flux de trésorerie disponibles aux actionnaires

Pour le trimestre clos le 30 juin 2023, les flux de trésorerie disponibles aux actionnaires ont progressé de 3 millions de dollars, ou de 22 %, pour atteindre 14 millions de dollars comparativement à 12 millions de dollars pour la période correspondante de 2022. Pour le semestre clos le 30 juin 2023, les flux de trésorerie disponibles aux actionnaires ont augmenté de 133 millions de dollars, ou de 40 %, pour se chiffrer à 467 millions de dollars comparativement à 335 millions de dollars pour la période correspondante de 2022.

Le tableau qui suit présente un rapprochement des flux de trésorerie disponibles aux actionnaires et des entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation.

Entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation

Ajustements pour tenir compte des éléments suivants :

Intérêts payés sur les obligations locatives

Intérêts payés sur les autres facilités

Produit de la vente de garanties de taux plafond

Coûts de transaction liés à la facilité de crédit

Paievements au titre des obligations locatives

Charge de réévaluation du passif au titre de la convention de membres de TSS/de la CDIG

Achats d'immobilisations corporelles

Intérêts et dividendes reçus

Moins le montant attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle

Flux de trésorerie disponibles aux actionnaires

Les chiffres étant arrondis, leur somme pourrait ne pas correspondre aux totaux.

Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
<u>2023</u>	<u>2022</u>	<u>2023</u>	<u>2022</u>
(en millions de dollars)		(en millions de dollars)	
123	78	755	576
(3)	(3)	(5)	(5)
(36)	(16)	(62)	(26)
6	-	6	-
(1)	(2)	(3)	(3)
(28)	(23)	(53)	(45)
(31)	(29)	(69)	(56)
(9)	(12)	(19)	(19)
0	0	1	0
21	(7)	550	422
(7)	18	(83)	(87)
14	12	467	335

Résultats trimestriels

	Trimestre clos le								
	30 juin 2021	30 sept. 2021	31 déc. 2021	31 mars 2022	30 juin 2022	30 sept. 2022	31 déc. 2022	31 mars 2023	30 juin 2023
Produits	1 249	1 299	1 383	1 431	1 618	1 725	1 847	1 919	2 039
Bénéfice net (perte nette) *	88	107	124	98	126	136	152	94	103
Entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation	171	292	341	498	78	321	400	632	123
Flux de trésorerie disponibles aux actionnaires	145	226	244	324	12	229	290	453	14
Bénéfice net par action *									
De base et dilué	4,16	5,04	5,86	4,63	5,94	6,42	7,19	4,44	4,88
Entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation par action									
De base et diluées	8,07	13,78	16,09	23,51	3,66	15,17	18,89	29,85	5,78
Flux de trésorerie disponibles aux actionnaires par action									
De base et dilués	6,84	10,68	11,50	15,27	0,56	10,82	13,68	21,37	0,68

* Attribuable aux actionnaires ordinaires de CSI

Les résultats d'exploitation de la société enregistrent des variations saisonnières, les entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation et les flux de trésorerie disponibles aux actionnaires étant généralement plus élevés au premier trimestre de l'exercice et plus faibles au deuxième trimestre. Cette fluctuation s'explique principalement par le calendrier de renouvellement d'ententes de maintenance annuelles. Les résultats trimestriels de la société peuvent également fluctuer en raison des différentes acquisitions qu'elle peut conclure au cours d'un trimestre donné. Il est également possible que son bénéfice net fluctue d'un trimestre à l'autre en fonction du calendrier de certaines charges ou de certains profits, notamment en fonction des variations des provisions, des passifs liés à des contrats acquis, des profits et pertes de change, des profits résultant d'acquisitions à des conditions avantageuses et des profits ou des pertes découlant de la vente d'actifs financiers ou d'autres actifs.

Scissions

Topicus.com Inc.

Constellation (TSX : CSU) et Topicus (TSXV : TOI) ont annoncé, le 5 janvier 2021, que Constellation, par l'entremise de son groupe d'exploitation Total Specific Solutions (« TSS ») et de sa filiale TPCS Holding B.V., a acquis la totalité des actions de Topicus.com B.V., un fournisseur néerlandais diversifié de logiciels sur le marché vertical, auprès de IJssel B.V. et, parallèlement à la clôture de l'acquisition, TSS s'est détachée de Constellation, et elle exploite maintenant Topicus.com Inc. conjointement avec Topicus.com B.V., une société ouverte distincte (collectivement, les « transactions de scission »).

Dans le cadre des transactions de scission conclues le 4 janvier 2021, tous les actionnaires ordinaires de Constellation inscrits le 28 décembre 2020 ont reçu, au moyen d'un dividende en nature, 1,859817814 action à droit de vote subordonné de Topicus.com (les « actions de la scission ») pour chaque action ordinaire de Constellation détenue.

La participation de Constellation dans TSS avant la conclusion des transactions de scission était de 66,7 %, et la participation de la société dans Topicus à la suite des transactions de scission a été ramenée à environ 30,4 %, après dilution. De plus, en sa qualité de porteur de l'action à droit de vote multiple de Topicus, Constellation a le droit d'exprimer un nombre de voix égal à 50,1 % du nombre total de voix rattachées à la totalité des actions à droit de vote en circulation à ce moment. En raison de la détention de l'action à de vote multiple de Topicus, Constellation a consolidé les résultats financiers de Topicus aux siens.

Lumine Group Inc.

Les 22 et 23 février 2023 (dans le cadre d'une série de transactions relatives à l'acquisition de WideOrbit Inc. [« WideOrbit »]), la filiale de la société, Lumine Group Inc. (« Lumine »), a mené à bien une restructuration d'entreprise. Se reporter à la rubrique « Restructuration d'entreprise » à la page 2.

La société détient 1 action à droit de vote multiple de Lumine (« action à droit de vote multiple de Lumine »). L'action à droit de vote multiple de Lumine donne droit à un nombre de votes égal à 50,1 % du nombre total de votes rattachés à toutes les actions à droit de vote multiple de Lumine en circulation, les actions à droit de vote subalterne de Lumine et les actions spéciales de Lumine (« actions spéciales de Lumine »). Par conséquent, la société contrôle Lumine et a consolidé la situation financière et les résultats d'exploitation de Lumine. La société présente une participation majoritaire de 100 % détenue par d'autres parties dans Lumine au 30 juin 2023 (0 % au 31 décembre 2022).

Les tableaux qui suivent présentent des informations complémentaires relatives au bilan, à l'état du résultat net et aux entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation de Topicus et de Lumine pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023. Ni Topicus ni Lumine ne constituent un secteur à présenter de Constellation; en revanche, la direction a choisi de présenter certaines informations financières supplémentaires afin de fournir des précisions sur la performance d'exploitation et les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation de Topicus et de Lumine compte tenu de la participation de Constellation dans ces entités.

Principales données du bilan
Au 30 juin 2023

	Constellation Software Inc. (exclusion faite de Topicus et de Lumine)			Données consolidées
(non audité)	Topicus	Lumine		
Trésorerie	626	156		970
Dette bancaire et débentures	1 437	192		1 883

État du résultat net
(exclusion faite des activités intersociétés)

	Pour le trimestre clos le 30 juin 2023				Pour le semestre clos le 30 juin 2023			
	Constellation Software Inc. (exclusion faite de Topicus et de Lumine)	Topicus	Lumine	Données consolidées	Constellation Software Inc. (exclusion faite de Topicus)	Topicus	Lumine	Données consolidées
(non audité)								
Produits	1 615	294	130	2 039	3 157	576	225	3 958
Charges	1 245	223	93	1 561	2 459	438	166	3 063
Amortissement des immobilisations incorporelles	159	33	22	213	306	63	37	406
(Profit) perte de change	15	0	0	16	25	1	1	26
Charge de réévaluation du passif au titre de la convention de membres de TSS/de la CDIG	31	-	-	31	69	-	-	69
Produits financiers et autres produits	(1)	(1)	(0)	(2)	(8)	(1)	(0)	(9)
Profit résultant d'une acquisition à des conditions avantageuses	0	-	-	0	(1)	-	-	(1)
Perte de valeur des immobilisations incorporelles et des autres actifs non financiers	1	-	-	1	3	(0)	-	3
Charges liées (produits liés) aux titres privilégiés rachetables	-	-	94	94	-	-	282	282
Coûts financiers	37	5	4	46	67	10	6	82
Bénéfice (perte) avant impôt sur le résultat	128	34	(84)	79	237	66	(266)	36
Charge (recouvrement) d'impôt								
Charge (recouvrement) d'impôt exigible	87	16	11	114	169	29	18	217
Charge (recouvrement) d'impôt différé	(46)	(8)	(7)	(61)	(98)	(12)	(13)	(123)
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	41	9	3	53	71	18	5	93
Bénéfice net (perte nette)	87	25	(87)	26	166	48	(271)	(57)
Entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation	117	(17)	22	123	548	170	37	755

Croissance interne des produits ajustés en fonction du change
(exclusion faite des activités intersociétés)

	Pour le trimestre clos le 30 juin 2023				Pour le semestre clos le 30 juin 2023			
	Constellation Software Inc. (exclusion faite de Topicus et de Lumine)	Topicus	Lumine	Données consolidées	Constellation Software Inc. (exclusion faite de Topicus)	Topicus	Lumine	Données consolidées
Licences	6 %	-6 %	-26 %	0 %	-1 %	-9 %	-15 %	-4 %
Services professionnels	-1 %	4 %	10 %	1 %	1 %	5 %	3 %	2 %
Matériel informatique et autres produits	2 %	-15 %	31 %	3 %	2 %	-21 %	32 %	2 %
Produits découlant de la maintenance et autres produits récurrents	7 %	9 %	1 %	7 %	6 %	9 %	1 %	7 %
Produits	5 %	6 %	1 %	5 %	5 %	7 %	1 %	5 %

Acquisition d'un secteur auprès d'Allscripts Healthcare Solutions

Le 2 mai 2022, Constellation, par l'intermédiaire de sa filiale en propriété exclusive N. Harris Computer Corporation, a mené à terme l'acquisition du secteur d'activités d'Allscripts Healthcare Solutions (« Allscripts ») constitué d'hôpitaux et de cliniques de taille importante. Ce secteur est désormais désigné Altera.

Les tableaux qui suivent présentent des informations complémentaires relatives au bilan, à l'état du résultat net et aux entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation d'Altera pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023. Altera ne constitue pas un secteur à présenter de Constellation; en revanche, la direction a choisi de présenter certaines informations financières supplémentaires afin de fournir des précisions sur la performance d'exploitation et les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation d'Altera compte tenu de la taille de l'entreprise et de son incidence sur les résultats de Constellation.

Principales données du bilan

Au 30 juin 2023

	Constellation Software Inc. (exclusion faite d'Altera)	Altera	Données consolidées
(non audité)			
Trésorerie	832	137	970
Dette bancaire et débetures	1 585	298	1 883

État du résultat net

(exclusion faite des activités intersociétés)

	Pour le trimestre clos le 30 juin 2023			Pour le semestre clos le 30 juin 2023		
	Constellation Software Inc. (exclusion faite d'Altera)	Altera	Données consolidées	Constellation Software Inc. (exclusion faite d'Altera)	Altera	Données consolidées
(non audité)						
Produits	1 842	197	2 039	3 558	400	3 958
Charges	1 383	177	1 561	2 708	355	3 063
Amortissement des immobilisations incorporelles	196	18	213	371	35	406
(Profit) perte de change	17	(1)	16	28	(2)	26
Charge de réévaluation du passif au titre de la convention de membres de TSS/de la CDIG	31	—	31	69	—	69
Produits financiers et autres produits	(1)	(1)	(2)	(8)	(1)	(9)
Profit résultant d'une acquisition à des conditions avantageuses	0	—	0	(1)	—	(1)
Perte de valeur des immobilisations incorporelles et des autres actifs non financiers	1	—	1	3	—	3
Charges liées (produits liés) aux titres privilégiés rachetables	94	—	94	282	—	282
Coûts financiers	41	5	46	72	10	82
Bénéfice (perte) avant impôt sur le résultat	80	(1)	79	34	2	36
Charge (recouvrement) d'impôt						
Charge (recouvrement) d'impôt exigible	110	4	114	207	10	217
Charge (recouvrement) d'impôt différé	(56)	(5)	(61)	(113)	(10)	(123)
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	54	(1)	53	93	0	93
Bénéfice net (perte nette)	26	(0)	26	(60)	2	(57)
Entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation	115	7	123	707	48	755
Flux de trésorerie disponibles aux actionnaires	16	(1)	14	435	32	467

Croissance interne des produits ajustés en fonction du change
(exclusion faite des activités intersociétés)

	Pour le trimestre clos le 30 juin 2023			Pour le semestre clos le 30 juin 2023		
	Constellation Software Inc. (exclusion faite d'Altera)	Altera	Données consolidées	Constellation Software Inc. (exclusion faite d'Altera)	Altera	Données consolidées
Licences	0 %	-1 %	0 %	0 %	-39 %	-4 %
Services professionnels	6 %	-18 %	1 %	6 %	-14 %	2 %
Matériel informatique et autres produits	4 %	-64 %	3 %	4 %	-74 %	2 %
Produits découlant de la maintenance et autres produits récurrents	8 %	-4 %	7 %	8 %	-3 %	7 %
Produits	7 %	-10 %	5 %	7 %	-9 %	5 %

Situation de trésorerie

	30 juin 2023	31 décembre 2022	Écart
Trésorerie	970	811	159
Dette avec recours envers Constellation Software Inc.	1 348	1 072	276
Dette sans recours envers Constellation Software Inc.	1 078	902	176
Dette	2 426	1 974	452
Trésorerie moins la dette	(1 457)	(1 163)	(294)

Le capital net déployé aux fins des acquisitions et des dividendes a excédé les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation au cours du semestre clos le 30 juin 2023. La trésorerie a progressé de 159 millions de dollars pour s'établir à 970 millions de dollars au 30 juin 2023, comparativement à celle de 811 millions de dollars au 31 décembre 2022. Pour sa part, la dette s'est alourdie de 452 millions de dollars pour être portée à 2 426 millions de dollars au 30 juin 2023, comparativement à 1 974 millions de dollars au 31 décembre 2022.

Le total des actifs a augmenté de 1 314 millions de dollars, passant de 7 875 millions de dollars au 31 décembre 2022 à 9 188 millions de dollars au 30 juin 2023. Cette augmentation est principalement attribuable à la hausse de 159 millions de dollars de la trésorerie et à l'augmentation de 1 063 millions de dollars des immobilisations incorporelles. Au 30 juin 2023, Topicus, Lumine et d'autres filiales disposant de facilités d'emprunt sans recours détiennent environ 573 millions de dollars en trésorerie. Comme il est expliqué plus loin à la rubrique « Ressources en capital et engagements », la capacité de ces filiales de distribuer des fonds à Constellation peut être limitée.

Les passifs courants ont augmenté de 1 052 millions de dollars, passant de 3 772 millions de dollars au 31 décembre 2022 à 4 824 millions de dollars au 30 juin 2023. L'augmentation découle surtout d'une progression de 384 millions de dollars des produits différés en raison surtout des acquisitions effectuées depuis le 31 décembre 2022 et du calendrier de facturation des produits découlant de la maintenance et autres produits par rapport au moment de la prestation des services et de la livraison des produits aux termes des ententes conclues avec les clients, ainsi que d'une augmentation de 500 millions de dollars au titre des titres privilégiés rachetables et d'une hausse de 229 millions de dollars au titre de la dette avec recours envers Constellation.

Variations nettes des flux de trésorerie
(en millions de dollars)

	Semestre clos le 30 juin 2023	Semestre clos le 30 juin 2022
Entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation	755	576
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités de financement	195	605
Sorties nettes de trésorerie liées à l'acquisition d'entreprises	(977)	(1 273)
Trésorerie obtenue dans le cadre d'acquisitions d'entreprises	93	148
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux autres activités d'investissement	84	(108)
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités d'investissement	(800)	(1 233)
Incidence du change	8	(35)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	159	(87)

Les entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation ont atteint 755 millions de dollars pour le semestre clos le 30 juin 2023 et elles sont attribuables à la perte nette de 57 millions de dollars, à des ajustements hors trésorerie du bénéfice net de 1 031 millions de dollars et à des entrées de trésorerie résultant des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation de 30 millions de dollars, ces facteurs ayant été contrebalancés par des paiements d'impôt de 249 millions de dollars.

Les entrées nettes de trésorerie liées aux activités de financement ont été de 195 millions de dollars pour le semestre clos le 30 juin 2023, ce qui s'explique principalement par l'augmentation nette de 354 millions de dollars des facilités d'emprunt, ce qui a été contrebalancé par des dividendes de 42 millions de dollars versés aux actionnaires ordinaires, par des paiements de 53 millions de dollars au titre des obligations locatives et par des paiements d'intérêts de 67 millions de dollars.

Les sorties nettes de trésorerie liées aux activités d'investissement, qui se sont établies à 800 millions de dollars pour le semestre clos le 30 juin 2023, ont principalement servi à effectuer des acquisitions totalisant 977 millions de dollars (y compris des paiements de retenues de garantie liées à des acquisitions antérieures), contrebalancées par la vente nette d'autres placements à hauteur de 101 millions de dollars et par la trésorerie acquise de 93 millions de dollars.

La société est d'avis qu'elle dispose d'une trésorerie et d'un crédit disponible suffisants pour poursuivre ses activités dans un avenir prévisible. En général, ses activités de logiciels pour les marchés verticaux génèrent un fonds de roulement déficitaire puisque les produits découlant de la maintenance et autres produits sont perçus avant la prestation des services connexes. Ainsi, la direction prévoit être en mesure de poursuivre l'expansion interne des activités sans recourir à du financement additionnel. Si la société acquiert d'autres activités de logiciels personnalisés, elle pourrait avoir besoin de financement externe supplémentaire, selon la taille et le calendrier des acquisitions envisagées.

Ressources en capital et engagement

Facilité de CSI

Le 5 novembre 2021, Constellation a conclu une modification et mise à jour de sa convention de facilité de crédit renouvelable (la « facilité de CSI ») avec un syndicat de banques à charte canadiennes et de banques américaines se chiffrant à 700 millions de dollars, reportant la date d'échéance au mois de novembre 2026. Le 3 mars 2022, Constellation a apporté une autre modification à la facilité de CSI aux termes de laquelle la limite de la facilité de crédit renouvelable a été portée à 840 millions de dollars. La facilité de CSI porte intérêt à un taux variable, aucun montant fixe ne devant être remboursé sur la durée de cette facilité. Les taux d'intérêt sont calculés aux taux de référence standards américains et canadiens majorés d'écarts de taux établis en fonction d'une grille d'endettement. La facilité de CSI est actuellement garantie par la quasi-totalité des actifs de la société, y compris les actifs de certaines de ses principales filiales. La facilité de CSI renferme des clauses d'usage concernant les cas de défaut, qui prévoient notamment le remboursement immédiat de tout montant prélevé sur la facilité advenant le cas où une situation de défaillance ne serait pas corrigée dans un délai raisonnable. Au 30 juin 2023, un montant de 511 millions de dollars avait été prélevé sur cette facilité de crédit et des lettres de crédit totalisant 12 millions de dollars avaient été émises, limitant d'autant la capacité d'emprunt.

Garanties

Une des filiales de CSI a conclu une facilité d'emprunt à terme de 82 millions de dollars (65 millions de livres sterling) avec une institution financière pour laquelle CSI s'est portée garante. La facilité de crédit porte intérêt à un taux fixe. L'emprunt à terme présente des incidents de défaillance qui, si on n'y remédie pas, permettent au détenteur du billet d'emprunt d'exiger le remboursement du principal et des intérêts du prêt. Le prêt arrive à échéance en 2028.

Dettes sans recours envers CSI

Certaines filiales de CSI ont conclu des facilités d'emprunt à terme et des facilités de crédit renouvelables avec diverses institutions financières. À l'exception de ce qui est mentionné précédemment, CSI ne garantit pas la dette de ses filiales, et il n'y a pas de garanties croisées entre les filiales. Les facilités de crédit sont garanties par la quasi-totalité des actifs de l'entité emprunteuse et de ses filiales. Ces facilités de crédit portent habituellement intérêt à un taux calculé au moyen d'un indice de taux d'intérêt majoré d'une marge. Les ententes de financement pour chaque filiale comportent habituellement certaines clauses restrictives qui peuvent comprendre des restrictions ou des interdictions eu égard à tout endettement, paiement de dividendes en espèces, remboursement de principal, dépense d'investissement, acquisition ou vente d'actifs supplémentaire. En outre, certaines clauses restrictives de nature financière devront être satisfaites par les filiales qui ont une dette impayée.

La dette sans recours envers CSI comprend ce qui suit (en millions de dollars) :

	Facilité de crédit renouvelable de Topicus	Facilités d'emprunt	Total
Principal impayé au 30 juin 2023 (et équivalent à la juste valeur)	180 \$	910 \$	1 090
Déduire : Valeur comptable des coûts de transaction compris dans l'encours de la dette	(3)	(9)	(12)
Valeur comptable au 30 juin 2023	177	901	1 078
Partie courante	177	106	283
Partie non courante	—	795	795

Déventures

Le 1^{er} octobre 2014 et le 19 novembre 2014, la société a émis des déventures subordonnées non garanties (les « déventures ») dont la valeur du principal totalise 96 millions de dollars canadiens, pour un produit total de 91 millions de dollars canadiens. La société a affecté le produit au remboursement de l'encours de la dette bancaire de 81 millions de dollars.

Le 30 septembre 2015, la société a émis une autre tranche de déventures dont la valeur du principal totalise 186 millions de dollars canadiens, pour un produit total de 214 millions de dollars canadiens. La société a affecté le produit au remboursement de l'encours de la dette bancaire de 130 millions de dollars. Les déventures ainsi émises en date du 30 septembre 2015 et les déventures, série 1, de la société en circulation d'un principal de 96 millions de dollars canadiens ne constituent qu'une seule série. Les déventures viennent à échéance le 31 mars 2040.

La valeur du principal des déventures en circulation au 30 juin 2023 totalisait 213 millions de dollars (282 millions de dollars canadiens).

Passif de CSI aux termes de la convention de membres de TSS/de la CDIG

Le 23 décembre 2014, conformément aux modalités de la convention d'achat et de vente liée à l'acquisition initiale de TSS par CSI et sur la base des feuilles de modalités y afférentes, Constellation et Joday Group, entre autres, ont conclu une convention de membres (la « convention de membres ») aux termes de laquelle Joday Group a acquis 33,29 % des participations avec droit de vote dans Constellation Software Netherlands Holdings Coöperatief U.A. (qui a été renommée Topicus.com Coöperatief U.A.), une filiale de Constellation et le propriétaire indirect exclusif de TSS au moment de l'acquisition. Le produit total de cette transaction s'est chiffré à 39 millions d'euros (49 millions de dollars).

Le 5 janvier 2021, la convention de membres a été résiliée parallèlement à l'acquisition de Topicus.com B.V., la réorganisation de la Coop Topicus et la signature de la CDIG. La CDIG a été établie pour instaurer certaines obligations contractuelles entre les parties eu égard à la gouvernance de Topicus et de la Coop Topicus. La participation de Joday Group dans la Coop Topicus est désormais constituée de 39 331 284 parts ordinaires de la Coop Topicus équivalant à une participation de 30,29 % dans la Coop Topicus au 31 décembre 2022. La CDIG impose des restrictions quant au transfert des parts de la Coop Topicus.

En tout temps après le 5 janvier 2021, tout membre de Joday Group a le droit, à son gré, de vendre toute quantité de ses parts de la Coop Topicus à CSI à un prix en espèces par part de la Coop Topicus déterminé selon les modalités de la CDIG. À l'exercice d'une telle option par un membre de Joday Group, CSI sera tenue de faire l'acquisition de 33,33 % de telles parts de la Coop Topicus dans les 30 jours, et de 33,33 % additionnels à chacun des premier et deuxième anniversaires d'un tel achat initial. Nonobstant ce qui précède, CSI peut offrir à Topicus le droit de faire l'acquisition de telles parts de la Coop Topicus à la place de CSI.

Advenant un changement de contrôle de CSI, tout membre de Joday Group a le droit, à son gré, de vendre la totalité de ses parts de la Coop Topicus à CSI à un prix en espèces par part de la Coop Topicus déterminé selon les modalités de la CDIG. À l'exercice d'une telle option par un membre de Joday Group, CSI sera tenue de faire l'acquisition de la totalité de ces parts de la Coop Topicus. Nonobstant ce qui précède, CSI peut offrir à Topicus le droit de faire l'acquisition de telles parts de la Coop Topicus à la place de CSI.

Si CSI réduit sa participation économique dans Topicus en procédant à la vente ou au transfert de sa participation économique (et non en raison de l'émission d'actions ou de capitaux propres additionnels par Topicus) de plus d'un tiers (calculé sur une base entièrement convertie selon les modalités de la CDIG), tout membre de Joday Group a le droit, à son gré, de vendre à CSI un tiers de ses unités de la Coop Topicus à un prix en espèces par part de la Coop Topicus déterminé conforme aux modalités de la CDIG. À l'exercice d'une telle option de vente par un membre de Joday Group, CSI sera tenue de faire l'acquisition de la totalité de ces parts de la Coop Topicus mises en vente. Nonobstant ce qui précède, CSI peut offrir à Topicus le droit de faire l'acquisition de telles parts de la Coop Topicus à la place de CSI. Tout membre de Joday Group a un droit similaire de vendre la moitié ou la

totalité de ses parts résiduelles de la Coop Topicus, respectivement, à son gré, si CSI réduit encore davantage sa participation économique résiduelle entièrement diluée dans Topicus en procédant à la vente ou au transfert de la moitié de sa participation économique et encore une fois si CSI vend la totalité de sa participation économique résiduelle dans Topicus.

La totalité des parts ordinaires de la Coop Topicus et des parts privilégiées de la Coop Topicus détenues par Joday Group et Ijssel B.V. (collectivement, les « parts échangeables de la Coop Topicus ») sont échangeables, directement ou indirectement, contre des actions à droit de vote subalterne de Topicus. La totalité des droits des membres de Joday Group s'appliquent à toute action à droit de vote subalterne de Topicus émise en contrepartie de parts échangeables de la Coop Topicus.

En tout temps après le 31 décembre 2023, CSI a le droit, à son gré, d'acheter la totalité des parts de la Coop Topicus et des actions de Topicus détenues par certains membres de Joday Group (exclusion faite de Joday) à un prix en espèces par part de la Coop Topicus (ou par action de Topicus, selon le cas) déterminé selon les modalités de la CDIG. Après le 31 décembre 2043, CSI aura le même droit d'acheter la totalité des parts de la Coop Topicus et des actions de Topicus détenues par les membres restants de Joday Group, y compris Joday.

En outre, s'il est mis fin à l'emploi de certains particuliers affiliés à Joday auprès de la Coop Topicus ou d'une de ses sociétés affiliées pour une cause urgente (tel que le terme est défini dans le Code civil des Pays-Bas), CSI a le droit d'acheter la totalité des parts de la Coop Topicus détenues par un tel particulier à un prix en espèces par part de la Coop Topicus calculé conformément à la CDIG.

La société a classé les obligations susmentionnées de CSI à titre de passifs, conformément aux modalités de la CDIG, ce qui est conforme avec le classement des obligations semblables aux termes de la convention de membres. Les produits découlant de la maintenance et autres produits récurrents sont le principal facteur d'évaluation d'un tel calcul du passif. Les produits découlant de la maintenance et les produits récurrents de Topicus pour une période de douze mois consécutifs calculés sur une base pro forma à la fin de la période en cours ont été utilisés afin de calculer la participation à chaque date d'achat. Toute augmentation ou diminution d'un tel passif est comptabilisée dans les charges ou les produits des activités ordinaires, à l'état consolidé du résultat de la période visée. Parallèlement à la résiliation de la convention de membres et de la signature de la CDIG, la société a comptabilisé une charge de 19 millions de dollars, car la formule ayant servi à calculer l'obligation a été modifiée, le calcul qui était fondé sur les produits découlant de la maintenance et autres produits récurrents réels de Topicus pour une période de douze mois consécutifs incluant désormais l'accroissement des produits imputable aux sociétés acquises sur une base pro forma.

Aucune option n'a été exercée au cours des semestres clos les 30 juin 2023 et 2022. Au cours du semestre clos le 30 juin 2022, une distribution de 23 millions de dollars a été versée à Joday Group relativement aux titres privilégiés de Topicus qu'il détient.

Le passif inscrit au bilan au 30 juin 2023 s'établissait à 543 millions de dollars.

Titres privilégiés rachetables

Parallèlement à l'acquisition de WideOrbit, Lumine a émis 10 204 294 actions spéciales de Lumine (les « titres privilégiés ») aux vendeurs de WideOrbit pour un prix de souscription initial d'environ 222 \$ qui a été inclus dans le prix d'achat. Les titres privilégiés sont rachetables, sous certaines conditions, au gré de leur porteur pour un prix de rachat de 21,74 \$ par titre privilégié plus une action à droit de vote subalterne de Lumine pour chaque titre privilégié détenu, et ils ont été classés en tant que passif au bilan de la société. Les titres privilégiés sont également convertibles en actions à droit de vote subalterne de Lumine selon un ratio de conversion de 1:3,43 à tout moment. Les porteurs de titres privilégiés ont par ailleurs le droit de toucher un dividende cumulatif annuel fixe de 5 %.

Les modalités importantes des titres privilégiés sont plus amplement décrites à la note 9 afférente aux états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités de la société pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023.

Autres engagements

Les engagements incluent les contrats de location simple pour du matériel de bureau et des installations, les lettres de crédit et les garanties de bonne exécution émises en faveur de la société par des institutions financières relativement aux contrats de location d'installations et aux contrats conclus avec des clients du secteur public. De plus, la société conclut occasionnellement certaines acquisitions assorties d'une contrepartie éventuelle en fonction de la performance future des entreprises acquises. La juste valeur de la contrepartie éventuelle comptabilisée dans l'état de la situation financière s'élevait à 178 millions de dollars au 30 juin 2023. À l'exception de ce qui précède, la société n'a pas d'autres accords commerciaux, instruments financiers dérivés, ni titres de capitaux propres dans des entités non consolidées qui auraient une incidence importante sur ses actifs et ses passifs au 30 juin 2023.

Les obligations contractuelles au 30 juin 2023 sont résumées ci-dessous :

(en millions de dollars)	Total	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans
Obligations locatives	339	101	196	42
Retenues de garantie	252	148	99	5
Passif de CSI au titre de la convention de membres de TSS/de la CDIG	543	224	320	—
Déventures	213	—	—	213
Emprunt à terme	82	—	82	—
Facilité de crédit renouvelable de CSI	511	511	—	—
Facilité de crédit renouvelable de Topicus sans recours envers Constellation Software Inc.	180	180	—	—
Autres facilité d'emprunt sans recours envers Constellation Software Inc.	910	57	842	11
Total des engagements en cours	3 031	1 221	1 539	271

L'engagement relatif au passif de la CDIG suppose que Joday Group a exercé son option de vente de la totalité de sa participation à Constellation. Toutefois, l'option n'a pas été exercée en date du 11 août 2023. Se reporter à la note 7 afférente aux états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023 pour obtenir une description de la méthode d'évaluation utilisée.

Instruments financiers

La valeur comptable de la trésorerie, des débiteurs, des créditeurs, des charges à payer, des dividendes à payer, de la majorité des retenues de garantie relatives aux acquisitions et de la facilité de CSI se rapproche de la juste valeur en raison de l'échéance à court terme de ces instruments. La valeur comptable de la dette sans recours envers CSI avoisine sa juste valeur étant donné que la dette est assujettie aux taux d'intérêt du marché. La valeur comptable du passif au titre de la CDIG et de l'emprunt à terme sans recours envers CSI avoisine sa juste valeur.

Les actifs financiers et les passifs financiers évalués à la juste valeur au 30 juin 2023 et au 31 décembre 2022 dans les états financiers intermédiaires consolidés résumés du trimestre et du semestre clos le 30 juin 2023 sont présentés sommairement ci-dessous. La société n'a évalué aucun passif financier additionnel à la juste valeur après la comptabilisation initiale autre que les passifs financiers comptabilisés relativement à des regroupements d'entreprises et les titres privilégiés rachetables.

	30 juin 2023				31 décembre 2022			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs :								
Titres de capitaux propres détenus à des fins de transaction	15 \$	– \$	– \$	15 \$	115 \$	– \$	– \$	115 \$
	15	–	–	15	115	–	–	115
Passifs :								
Titres privilégiés rachetables	– \$	– \$	500 \$	500 \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Contrepartie éventuelle	–	–	175	175	–	–	157	157
	–	–	675	675	–	–	157	157

- niveau 1 : les données d'entrée sont des cours (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;
- niveau 2 : des données d'entrée autres que les cours visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir des cours) ou indirectement (à savoir des données dérivées de cours);
- niveau 3 : des données d'entrée relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables de marché (données non observables).

Risque de change

La société exerce ses activités à l'échelle internationale, de sorte que ses produits, ses charges d'exploitation et ses actifs et passifs libellés en monnaies étrangères autres que le dollar américain sont exposés au risque de change. Par conséquent, la société croit que les fluctuations des monnaies étrangères dans lesquelles elle exerce ses activités peuvent influencer sur ses produits et son résultat net futurs. L'incidence sur le pourcentage de croissance interne des produits pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023 était d'environ -1 % et -2 %, respectivement. La société ne peut prévoir les répercussions des profits ou des pertes de change au cours des périodes à venir; en revanche, si des pertes de change considérables étaient comptabilisées, elles pourraient influencer défavorablement sur les activités, les produits, les résultats d'exploitation et la situation financière de la société. Cette dernière conclut de temps à autre des contrats de change à terme en vue de réduire la volatilité du résultat net attribuable aux passifs financiers. En concluant de tels contrats de change à terme, la société s'expose à un risque de crédit découlant des contreparties à ces contrats, et elle court le risque que ces contreparties manquent à leurs obligations contractuelles. Toutefois, comme les contreparties à ces contrats sont des banques de l'Annexe I ou des membres de leur groupe, la société estime que ce risque est négligeable. Au cours du semestre clos le 30 juin 2023, la société n'a conclu aucun contrat de cette nature.

Le tableau qui suit présente une répartition approximative des produits et des charges par monnaies, en pourcentage du total des produits et des charges, selon le cas, pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023.

Monnaies	Trimestre clos le 30 juin 2023		Semestre clos le 30 juin 2023	
	Produits (en %)	Charges (en %)	Produits (en %)	Charges (en %)
Dollar américain (USD)	52 %	48 %	52 %	48 %
Euro (EUR)	19 %	19 %	19 %	18 %
Livre sterling (GBP)	8 %	8 %	8 %	8 %
Dollar canadien (CAD)	6 %	8 %	6 %	8 %
Dollar australien (AUD)	4 %	3 %	4 %	3 %
Réal brésilien (BRL)	2 %	2 %	2 %	2 %
Franc suisse (CHF)	1 %	2 %	1 %	2 %
Couronne suédoise (SEK)	1 %	1 %	1 %	1 %
Autres	7 %	9 %	7 %	9 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %

Les chiffres étant arrondis, leur somme pourrait ne pas correspondre aux totaux.

Ententes hors bilan

Conformément à sa pratique habituelle, la société n'a pas conclu d'ententes de financement hors bilan. À l'exception des contrats de location simple et des lettres de crédit, à court terme et négligeables, tous ses passifs et engagements sont inscrits à l'état de la situation financière.

Transactions proposées

La société cible constamment des acquisitions éventuelles et peut effectuer plusieurs acquisitions pendant un exercice.

Capital social

Au 11 août 2023, le nombre d'actions ordinaires en circulation s'élevait à 21 191 530.

Risques et incertitudes

Les activités de la société comportent un certain nombre de risques, dont ceux décrits dans sa plus récente notice annuelle déposée. D'autres risques et incertitudes que la société ne connaît pas ou considère comme étant négligeables à l'heure actuelle peuvent aussi nuire à ses entreprises et à ses activités et se traduire par un repli du cours des actions ordinaires. Si l'un des risques susmentionnés se concrétisait, les entreprises de la société pourraient en subir les conséquences, et la situation financière et les résultats d'exploitation pourraient être touchés de manière importante. Dans un tel cas, le cours des actions ordinaires pourrait chuter et les actionnaires pourraient subir une perte, partielle ou totale, de leur placement.

Contrôles et procédures

Évaluation des contrôles et procédures de communication de l'information

Il incombe à la direction de mettre en place et de maintenir des contrôles et procédures de communication de l'information tel qu'il est défini dans le Règlement 52-109. Au 30 juin 2023, le président et le chef des finances ont conclu, selon les résultats d'enquêtes et les conseils de ceux qui sont sous leur supervision, que la conception et l'application des contrôles et procédures de communication de l'information étaient efficaces et que l'information importante relative à la société, y compris ses filiales, leur était communiquée et était enregistrée, traitée, synthétisée et présentée dans les délais prévus par les lois en valeurs mobilières applicables.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Le président et le chef des finances ont conçu, ou fait concevoir sous leur supervision, des contrôles et procédures de communication de l'information qui fournissent une assurance raisonnable que l'information importante relative à la société est accumulée et communiquée à la direction de la société, y compris son président et son chef des finances, au moment opportun.

De plus, le président et le chef des finances ont conçu, ou fait concevoir sous leur supervision, un contrôle interne à l'égard de l'information financière afin de fournir une assurance raisonnable concernant la fiabilité de l'information financière et la préparation des états financiers. Le président et le chef des finances ont été informés que le cadre de contrôle qu'ils ont utilisé pour concevoir le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société est reconnu par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission.

Le président et le chef des finances ont évalué, ou fait évaluer sous leur supervision, si des changements avaient été apportés au contrôle interne à l'égard de l'information financière pendant la période close le 30 juin 2023 qui ont eu ou dont on peut raisonnablement penser qu'ils auront une incidence importante sur ce contrôle. Aucun changement de ce genre n'a été relevé au cours de cette évaluation.

Tout système de contrôle, aussi bien conçu et appliqué soit-il, ne peut fournir qu'une assurance raisonnable, mais non absolue, que les objectifs qu'il vise sont atteints. En raison des limites inhérentes à tous les systèmes de contrôle, aucune évaluation ni aucun contrôle ne peut fournir l'assurance absolue que tous les problèmes de contrôle éventuels au sein d'une entreprise, s'il en est, ont été décelés. Par conséquent, les contrôles et procédures de communication de l'information de la société et ses contrôles internes à l'égard de l'information financière sont efficaces pour donner une assurance raisonnable, mais non absolue, que les objectifs visés par ces systèmes de contrôle sont atteints.

Événements postérieurs à la date de clôture

Le 11 août 2023, la société a déclaré un dividende de 1,00 \$ par action à payer le 11 octobre 2023 à tous les actionnaires ordinaires inscrits à la fermeture des bureaux le 20 septembre 2023.

Le 3 août 2023, la société a annoncé un placement de droits dans le cadre duquel elle a l'intention de distribuer des droits qui permettront aux détenteurs d'actions ordinaires de la société à la date de clôture des registres applicable de souscrire des débentures de la société d'un montant en capital total pouvant atteindre 700 millions de dollars canadiens.

Le 17 juillet 2023, CSI a annoncé que son groupe d'exploitation Perseus avait conclu un engagement contraignant avec Intercontinental Exchange, Inc. et Black Knight, Inc. pour acquérir les activités liées à Optimal Blue de Black Knight. Selon les modalités de l'accord, CSI acquerra les activités liées à Optimal Blue de Black Knight pour 700 \$. La structure de la transaction proposée comprend un paiement par CSI de 200 \$ en trésorerie, le reste étant financé par un billet à ordre de 500 \$ émis par Constellation en faveur de Black Knight, en tant que filiale d'ICE, à la clôture de la transaction. La réalisation de cette transaction est tributaire de la clôture de l'acquisition de Black Knight par ICE, de la clôture de l'acquisition par CSI des activités liées au système de montage de prêts Empower de Black Knight, conclue plus tôt au cours de l'exercice en mars, et d'autres conditions de clôture habituelles.